

Perspective

REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Volume 22 / Printemps 2012

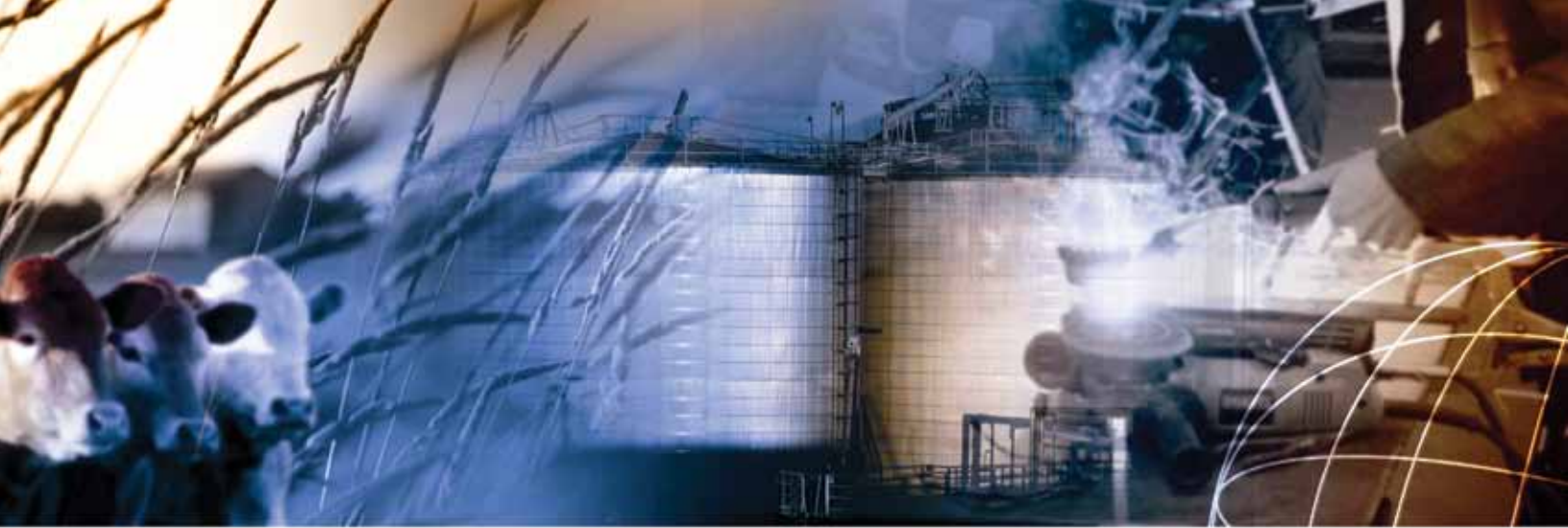
SPÉCIAL MARCHÉ DU TRAVAIL

Des mutations qui se succèdent

**Horizon 2020 :
le Québec fait-il face à une impasse?**



Desjardins
Études économiques



MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS



Vice-présidence Études économiques
Tél. : 418 835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450
Télécopieur : 418 835-3705
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com
Internet : www.desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles **M** et **G** pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

MISE EN GARDE : Les opinions ou prévisions figurant dans ce document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas les opinions de toute autre personne ou la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Cette publication est fondée sur l'information disponible en date du 2 avril 2012.

COLLABORATEURS PRINCIPAUX

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef
514 281-2336
francois.dupuis@desjardins.com

Yves St-Maurice
Directeur principal et économiste en chef adjoint
514 281-7009
yves.st-maurice@desjardins.com

Joëlle Noreau
Économiste principale
Responsable du document
418 835-8444, poste 3764
joelle.noreau@desjardins.com

AUTRES COLLABORATEURS

Danielle Proulx
Commis spécialisée à l'édition

Édith Laferrière
Relecture

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL	3
<i>Bouleversements à venir sur le marché du travail?</i>	
LE POINT SUR L'ÉCONOMIE	4
<i>2012 : une année qui ne passera pas à l'histoire en matière d'emploi</i>	
MARCHÉ DU TRAVAIL	5
<i>Des mutations qui se succèdent</i>	
MARCHÉ DU TRAVAIL	11
<i>Horizon 2020 : le Québec fait-il face à une impasse?</i>	
VITRINE INTERPROVINCIALE	17
<i>Le Canada au travail d'un bout à l'autre du pays</i>	



ÉDITORIAL

Bouleversements à venir sur le marché du travail?

Le marché du travail évolue et les changements vont bien au-delà du vieillissement de la main-d'œuvre. À l'heure actuelle, cette préoccupation prend toute la place et l'on a tendance à oublier que bien des développements se sont produits depuis plus de 30 ans. À preuve, le taux d'activité des 15 ans et plus a progressé au Québec et l'écart avec l'Ontario et le Canada a diminué. Malgré des gains appréciables, il est demeuré en deçà de l'Ontario et de la moyenne canadienne. De plus, la décennie 2000 a été marquée par une croissance de l'emploi plus vigoureuse au Québec, ce qui vient briser certaines idées reçues à l'effet que le marché du travail québécois peine à créer des postes.

Il est vrai que la question du vieillissement de la main-d'œuvre ne peut être écartée du revers de la main. Elle teinte toute la dynamique du marché du travail et par le fait même celle de l'économie québécoise. S'il faut en croire la vision d'un certain nombre d'analystes, la situation est telle qu'elle provoquera des pénuries de travailleurs, des pertes de production et de productivité, le rehaussement marqué de l'âge de la retraite, des déficits colossaux dans les caisses de retraite publiques, une réduction de la croissance économique voire même un déclassement face au reste de l'économie mondiale. Le Québec a-t-il réellement rendez-vous avec chacune de ces éventualités?

La situation est préoccupante, est-elle alarmante pour autant? La comparaison des taux d'emploi du Québec avec certains pays de l'OCDE permet de voir que les taux québécois peuvent être relevés. Elle illustre également que si des améliorations sont possibles, la province n'est pas pour autant une dernière de classe. Il reste aussi un bon écart à combler avec les provinces de l'Ouest canadien qui disposent d'une bonne longueur d'avance tant chez les 15 ans et plus que chez les travailleurs de plus de 55 ans.

Les travaux d'Emploi-Québec, de l'Institut de la statistique du Québec et de bon nombre de chercheurs permettent d'établir quelques faits et d'envisager l'avenir avec moins d'appréhension. Tous reconnaissent que le statu quo ne peut être maintenu. Il faudra garder les gens au travail plus longtemps, mais cela n'est qu'une partie de l'équation qu'il faut résoudre. Il est évident que les nouvelles générations ne suffiront pas à combler les nouveaux emplois et à pallier les départs à la retraite, mais les jeunes font partie de la solution, tout comme les gens plus âgés. Les travailleurs immigrants forment aussi un élément de réponse.

Il serait irréaliste de confier à une seule catégorie de travailleurs le dénouement du problème. Pas plus que de se fier à une autorégulation du marché du travail pour que les taux d'emploi de chacun de ces groupes augmentent. La mise au point et l'application de mesures facilitant l'introduction et le maintien sur le marché du travail reposent entre les mains des travailleurs, des employeurs et de l'État. Les idées ne manquent pas, les recommandations formulées dans le cadre de la *Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus* en sont une illustration éloquent. Par ailleurs, certaines industries sont déjà à pied d'œuvre pour pourvoir leurs postes vacants.

En ce qui a trait à la pénurie de travailleurs, cette dernière n'est pas généralisée. Il y a certes des secteurs d'activité qui peinent à recruter et on observe un manque de volontaires dans certaines professions. Toutefois, la véritable pénurie qui paralyse les opérations de l'ensemble des entreprises n'est pas encore avérée. La situation du marché du travail se corse et elle se compliquera : il est urgent d'agir. Tous sont au fait des difficultés actuelles et à venir depuis déjà un bon moment. La bonne nouvelle, c'est que des solutions existent.

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

LE POINT SUR L'ÉCONOMIE

2012: une année qui ne passera pas à l'histoire en matière d'emploi

On observe une amélioration des indicateurs économiques américains depuis le début de 2012. Par exemple, le marché du travail aux États-Unis s'est redressé avec une création mensuelle de plus de 200 000 emplois à chacun des trois premiers mois de l'année. Le taux de chômage a diminué, mais il demeure supérieur à 8 %. Malgré cette embellie, il est un peu tôt pour crier victoire. Il faut modérer l'enthousiasme, l'économie américaine a déjà connu plusieurs faux départs dans le passé.

De son côté, le secteur immobilier américain n'arrive toujours pas à sortir de sa torpeur. L'assainissement de la situation du marché résidentiel est un long processus qui dépassera l'année 2012. De plus, la lutte aux déficits passera par un contrôle serré des dépenses des gouvernements. Cette conjonction de facteurs limitera la croissance du PIB réel autour de 2,0 % cette année. Cette atonie de l'économie américaine ne sera pas propice à l'importation des produits canadiens, ce qui ne contribuera pas à hausser l'emploi manufacturier de ce côté-ci de la frontière.

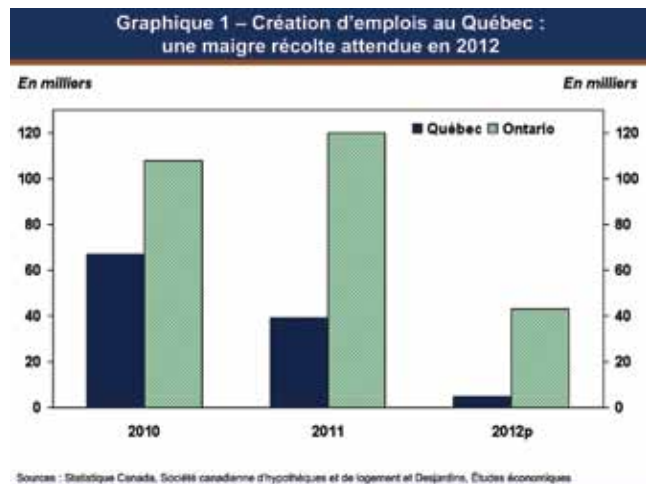
C'est avec un partenaire commercial plutôt anémique que le Canada et le Québec continueront à faire des affaires en 2012. Il faut donc reconnaître que ce n'est pas le commerce extérieur qui permettra au pays d'afficher une forte croissance de son PIB réel cette année. La vigueur de l'économie canadienne reposera davantage sur l'économie interne. Chez les consommateurs, toutefois, la prudence sera de mise. Le marché immobilier restera dynamique, mais il devrait ralentir modérément. Par contre, les investissements des entreprises demeureront considérables. La force du dollar canadien

favorisera leurs achats de machines et de matériel. Cela ne se traduira pas nécessairement par une hausse de l'embauche, les sociétés cherchant à réduire leurs coûts de production et à accroître leur productivité.

Au Québec, les statistiques s'améliorent progressivement après un automne décevant. L'année 2012 a débuté avec une lourde hypothèque sur le marché du travail puisque les conditions se sont détériorées au dernier trimestre de 2011. La récupération des postes perdus n'a pas été très convaincante au cours des deux premiers mois de l'année.

Le climat économique sera sans éclat. Le début de l'année sera à l'image de celui de 2011, où les consommateurs resserreront les cordons de leur bourse, ayant devancé certaines dépenses avant la hausse de la TVQ en vigueur le 1^{er} janvier. Le marché de l'habitation gardera un bon tonus, mais il ralentira la cadence. Comme au Canada, les investissements des entreprises seront un des piliers de la croissance. L'effervescence du secteur minier, les grands chantiers hydroélectriques et éoliens, notamment, soutiendront les dépenses d'investissement. L'embauche de travailleurs sera requise pour mener à bien ces projets, cependant la baisse de régime dans l'immobilier résidentiel et les aléas dans le secteur manufacturier pourraient miner les gains escomptés.

Dans ce contexte, les pronostics sur le marché du travail ne sont pas très positifs pour 2012. La croissance du PIB réel sera modeste au Canada (autour de 2,1 %) et elle le sera encore davantage dans la province (1,4 %). Le scénario de l'emploi pour le Québec mise sur une lente récupération au cours du premier semestre de l'année, ponctuée de quelques pertes. Un certain nombre de travailleurs trouveront un boulot en remplaçant un départ à la retraite. Ces substitutions ne seront pas comptabilisées comme des ajouts. Alors que 2010 était une année de rattrapage par rapport à la récession et que 67 000 emplois avaient été créés, l'année 2011 a été marquée au sceau de la modération avec un gain de 39 000. L'an 2012 s'annonce plus difficile, alors qu'il faudra lutter contre une devise qui demeurera forte et un contexte économique peu engageant. Un gain d'emploi aussi modeste que 5 000 est attendu. Il faut espérer que le climat économique s'améliore et qu'il rende cette prévision caduque.



Joëlle Noreau
Économiste principale

MARCHÉ DU TRAVAIL

Des mutations qui se succèdent

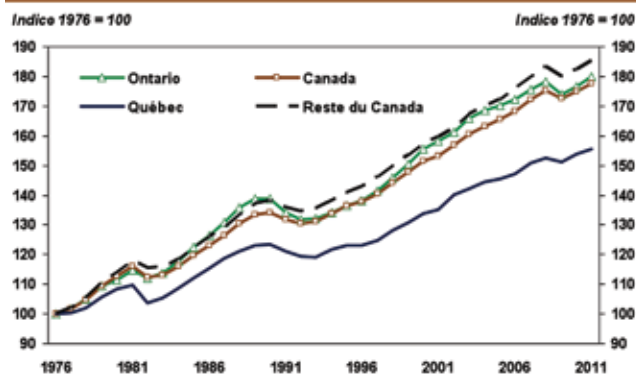
Le marché du travail a évolué depuis la fin du XX^e siècle. On pense tout de suite au vieillissement des travailleurs, mais il y a plus. L'interdépendance de plus en plus grande entre les États bouscule les bases industrielles et redessine les fonctions de chacun. Beaucoup a été dit et écrit autour du marché du travail québécois. On a affirmé qu'il offrait moins d'emplois de qualité, que le salaire minimum avait beaucoup augmenté et que le Québec encaissait bien du retard par rapport à l'Ontario. Qu'en est-il au juste? Le contexte actuel est-il vraiment inédit? Voilà autant de questions auxquelles ce dossier tentera de répondre.

BIEN PLUS QUE LE VIEILLISSEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Ces dernières années, la question du vieillissement de la main-d'œuvre a pris toute la place. Toutefois, lorsque l'on passe en revue l'évolution des cinq grands indicateurs, soit le nombre d'emplois, le nombre de personnes dans la population active, les taux de chômage, d'emploi et d'activité, on constate que le marché du travail québécois a subi bien des transformations depuis 35 ans. La comparaison avec l'Ontario et la moyenne canadienne donne un aperçu de la dynamique du marché du travail québécois.

Un premier exercice avec le groupe des 15 à 64 ans permet de constater que la croissance de l'emploi, pour la période de 1976 à 2011 (graphique 2), a été moins rapide au Québec (55,4%) qu'en Ontario (79,9%) et qu'au Canada (77,5%). Toutefois, depuis le début de la décennie 2000, la croissance de l'emploi a été plus rapide au Québec (16,2%) qu'en Ontario (15,2%). Le Canada a connu une croissance de 17,2% durant cette période, les provinces de l'Ouest profitant du boum des prix de l'énergie.

Graphique 2 – La croissance de l'emploi a été moins rapide au Québec depuis 1976

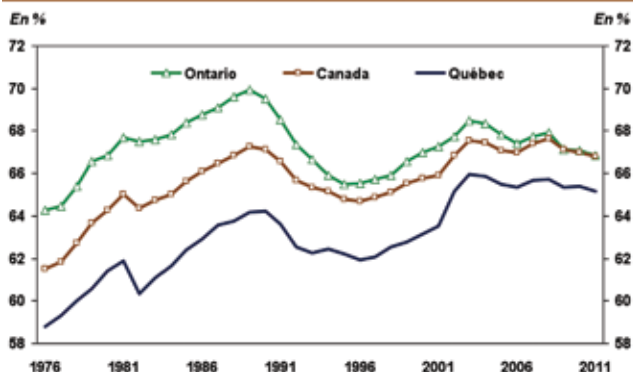


Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

Au chapitre de la population active, qui compte à la fois les personnes qui ont un emploi et les chercheurs d'emploi, l'analyse révèle que la croissance a été beaucoup moins rapide au Québec (53,9%) depuis 1976, qu'en Ontario (83,2%) et qu'au Canada (78,2%). On observe la même tendance pour la décennie 2000. À ce titre, il n'y a aucune surprise, la croissance de la population totale ayant été plus vigoureuse dans la province voisine et au Canada qu'elle l'a été au Québec au cours de cette période.

En ce qui a trait au taux d'activité¹ des 15 ans et plus, on constate (graphique 3) qu'il a suivi un parcours contrasté, évoluant à la hausse et à la baisse jusqu'au début des années 2000. Durant la dernière décennie, il a oscillé entre 65 et 66% au Québec. Le sommet a été atteint en 2003 (66,0%) dans la province. Il faut remonter à 1989, soit plus de 20 ans, pour observer le sommet du taux d'activité des 15 ans et plus en Ontario et au Canada (respectivement 70% et 67,3%). Le Québec demeure en deçà de la moyenne canadienne et de l'Ontario, mais l'écart avec ceux-ci a diminué au cours des années 2000.

Graphique 3 – Taux d'activité des 15 ans et plus : le Québec a encore du chemin à rattraper par rapport au Canada et à l'Ontario

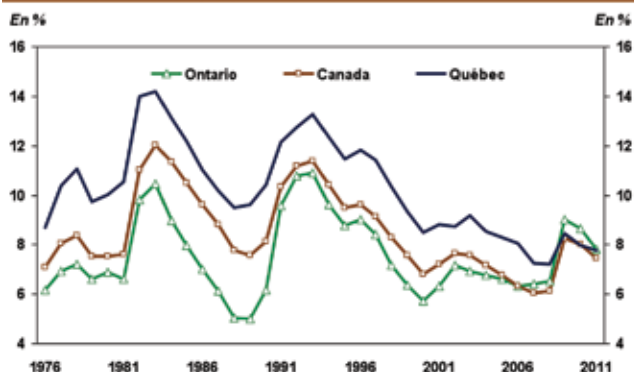


Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

Une autre façon de regarder le marché du travail est d'examiner le taux d'emploi² des 15 ans et plus. Ainsi, c'est en 2008 qu'il a atteint son plus haut niveau tant au Québec (61,0%) qu'au Canada (63,5%). En Ontario, ce taux a culminé en 1989 (66,5%) et il a passablement diminué depuis (61,6% en 2011). Quant au taux de chômage qui demeure un indicateur très regardé, mais qui perd peu à peu de son lustre au profit du taux d'emploi et du taux d'activité comme baromètre de la santé du marché du travail, il a passablement oscillé depuis 35 ans (graphique 4 à la page 6). C'est à la fin des années 2000 qu'il a atteint les niveaux les plus bas au Québec, alors qu'il faut remonter vingt ans en arrière pour voir l'Ontario atteindre son niveau plancher.

Dans l'ensemble, lorsque l'on examine l'évolution du marché du travail au Québec depuis 1976, il en ressort qu'il a affiché un dynamisme moindre qu'en Ontario et qu'au Canada en

Graphique 4 – Le taux de chômage au Québec demeure bas en ce début de décennie en regard des 35 dernières années



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

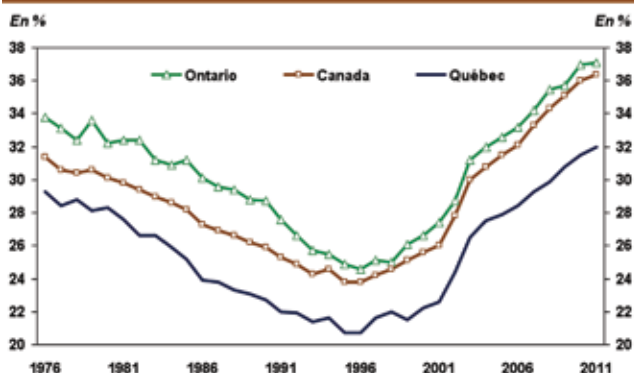
regard de la croissance de l'emploi, de la population active et du niveau des taux d'activité et d'emploi. Toutefois, la décennie 2000 a été marquée par une plus forte progression de l'emploi et une réduction des écarts des taux d'activité et d'emploi au Québec en comparaison de l'Ontario et du Canada.

UN APERÇU DES 55 ANS ET PLUS

On devine aisément qu'avec le vieillissement de la population, le nombre de travailleurs de 55 ans et plus a augmenté, et ce, très rapidement. Ainsi, le nombre d'emplois occupés par ces travailleurs a progressé de 248 % au Québec entre 1976 et 2011 (comparativement à 55,4 % pour le nombre d'emplois durant la même période). En Ontario et au Canada, ces croissances étaient respectivement de 262 % et de 268 %.

Outre le nombre grandissant de travailleurs de cet âge, il est intéressant de noter que la présence des 55 ans et plus au marché du travail est nettement en hausse depuis le milieu des années 1990. Dit simplement, il y a une proportion de plus en plus grande de gens de 55 ans et plus qui sont actifs sur le marché du travail, soit parce qu'ils occupent un emploi ou qu'ils en cherchent un, que dans les années 1970, 1980 et 1990. Le graphique 5 est une belle illustration du phéno-

Graphique 5 – Le taux d'activité des 55 ans et plus n'a jamais été aussi élevé depuis 35 ans



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

mène. Il s'observe tant au Québec, en Ontario, qu'au Canada. La comparaison avec le graphique 3 permet de constater la forte différence entre les deux tendances. Autre fait à noter au Québec, le taux d'emploi des 55 ans et plus a atteint son sommet en 35 ans, en 2011.

La plus forte participation au marché du travail n'est pas attribuable uniquement à l'allongement de l'espérance de vie et au besoin de financer de plus longues années de retraite que par le passé. Si c'était le cas, pourquoi un tel redressement des taux d'activité et d'emploi à la fin des années 1990? L'espérance de vie n'a pas fait un bond prodigieux en quelques années. D'autres facteurs entrent en ligne de compte parmi ceux-ci : la débâcle boursière du début des années 2000 qui a grugé les économies destinées à la retraite de certains épargnants. Celle de 2008 n'a certes pas amélioré les choses. Par ailleurs, certains jeunes retraités n'ont pas trouvé dans la retraite ce qu'ils attendaient et ils ont décidé de faire un retour au travail.

Malgré une augmentation de la participation des 55 ans et plus, on observe que les taux d'activité et d'emploi au Québec sont en deçà de la moyenne canadienne et de l'Ontario. Les écarts n'ont pas diminué au cours de la décennie 2000. Il faut reconnaître qu'il y a donc encore du chemin à faire avant de les rattraper.

DES EMPLOIS DE MOINDRE QUALITÉ?

Avec la perte de nombreux emplois manufacturiers dans les années 2000, on a entendu dire que la qualité du travail avait diminué au Québec. Qui n'a pas entendu parler de « Mcjobs »? Le remplacement des emplois bien rémunérés par des emplois dans les services, perçus comme de moindre qualité parce qu'associés à de bas salaires, à du temps partiel et à de petits boulots, est une idée bien ancrée dans les mentalités. Toutefois, ce n'est pas le parcours suivi par tous les travailleurs d'usines licenciés ces dernières années. Dans les faits, on s'intéresse à la qualité de l'emploi en opposant le temps plein au temps partiel. Nombreux sont ceux qui ont la conviction que le temps partiel est essentiellement involontaire. Selon l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, l'emploi à temps partiel involontaire (pour les gens qui ont cherché du travail à temps plein au cours du dernier mois de l'Enquête et n'ont pu en trouver) était estimé à environ 5 % des travailleurs à temps partiel entrant dans cette catégorie en 2011.

Dans les faits, la qualité de l'emploi réfère à un plus grand nombre de paramètres. Des chercheurs de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et d'autres, provenant de divers organismes, se sont penchés sur la question au cours des dernières années. Il n'est pas évident d'appliquer le concept de la qualité au monde du travail. Cette dernière peut être vue par la lorgnette de trois grands acteurs : les employés, les employeurs et les pouvoirs publics. Par ailleurs, on peut identifier trois niveaux d'analyse du marché du travail : macro,

méso et micro. Le macro réfère aux grands indicateurs du monde du travail (ex. : emploi, chômage, normes du travail, etc.). Le méso s'attache à la qualité du travail qui peut être définie par la rémunération, les heures de travail, la stabilité, les qualifications requises, les conditions physiques et psychologiques pour ne nommer que ces éléments. Enfin, la vision micro s'intéresse davantage à des facteurs comme l'autonomie professionnelle, le contenu du travail, le développement des compétences, les relations professionnelles, la participation aux décisions, etc.

Les différentes approches proposées ne sont pas nécessairement irréconciliables, mais il est difficile de les fondre au point d'en faire une mesure unique de la qualité de l'emploi. L'enjeu est énorme dans la « guerre au recrutement » que se livrent actuellement les différents États dans leur quête de travailleurs qualifiés. La mise au point d'une mesure unique de la qualité du travail pourrait faciliter les comparaisons internationales. Pour le moment, cet étalon de mesure n'existe pas encore. Par ailleurs, la vision sur la qualité du travail diffère selon que l'on soit économiste, professionnel en relations industrielles ou en relations de travail. Il y a un consensus à bâtir.

De son côté, l'ISQ a fait l'exercice de qualifier l'emploi pour les employés, ce qui exclut les travailleurs autonomes. Les paramètres retenus ont été la rémunération, le nombre d'heures travaillées, la stabilité de l'emploi pour ne nommer que ceux-là. On a observé que la proportion d'emplois de faible qualité est passée de 38 % à 30,3 % entre 1997 et 2011 au Québec (tableau 1). Durant la même période, les emplois de qualité élevée ont augmenté de 25,6 % à 31,5 % et ceux de qualité moyenne sont passés de 36,5 % à 38,3 %. Toutefois, cette vue d'ensemble cache bien des variations selon le secteur d'activité où œuvrent les travailleurs, le niveau de scolarité ou le sexe. Un emploi est considéré de qualité élevée notamment s'il est bien rémunéré, stable, de qualification élevée,

occupé par des travailleurs qualifiés et comportant des heures normales de travail.

En 2011, la qualité de l'emploi dans la fabrication se répartissait ainsi : 31,3 % de faible qualité, 44 % de qualité moyenne et 24,7 % de qualité élevée. Dans l'ensemble des services, la répartition était, respectivement, la suivante : 31,2 %, 36,3 % et 32,5 %. Il est vrai qu'il y a des différences notables entre les emplois dans les services comme le commerce ou ceux de la finance ou des services professionnels, scientifiques et techniques. Toutefois, associer directement le secteur des services à la faible qualité des emplois en l'opposant au secteur de la fabrication n'est pas approprié. Il y a des nuances qui doivent être apportées. De plus, les travailleurs licenciés du secteur manufacturier ne se dirigent pas tous vers des emplois dans les services les moins bien rémunérés. Certains partent à la retraite, d'autres vont chercher de la formation pour augmenter leurs chances de trouver un travail rémunérateur. On semble oublier, par ailleurs, que le travail en usine requiert de plus en plus de formation et que désormais le marché du travail est de plus en plus exigeant quant aux qualifications. Il y a encore du boulot pour des travailleurs ayant une formation académique peu poussée, mais la part de ces emplois diminue.

Cette étude ne vient pas clore une fois pour toutes la discussion sur le déclin ou la hausse de la qualité des emplois au Québec ces dernières années. Toutefois, elle permet de modérer le propos qui veut que la qualité de l'emploi au Québec est en nette diminution.

LE SALAIRE MINIMUM ET LE SALAIRE HORAIRE MOYEN

Tout le monde, ou presque, a un avis sur le salaire minimum. Trop ou pas assez élevé, chaque augmentation suscite bien des commentaires. Comment a-t-il évolué ces dernières années? Une comparaison avec le salaire horaire moyen permet d'y voir un peu plus clair.

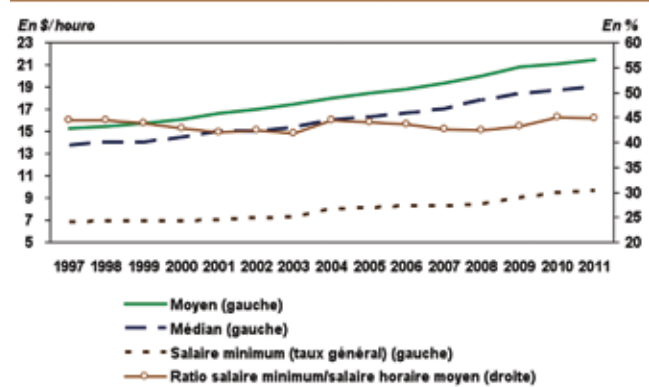
Le graphique 6 présente l'évolution du salaire horaire minimum, du salaire horaire moyen et du salaire horaire médian

Tableau 1 – Qualité de l'emploi au Québec – Répartition selon le niveau

	En %		
	1997	2003	2011
Ensemble			
Qualité faible	38,0	35,9	30,3
Qualité moyenne	36,5	37,3	38,3
Qualité élevée	25,6	26,8	31,5
Fabrication			
Qualité faible	41,3	37,8	31,3
Qualité moyenne	39,5	42,6	44,0
Qualité élevée	19,2	19,6	24,7
Secteur des services			
Qualité faible	38,2	36,6	31,2
Qualité moyenne	34,7	35,0	36,3
Qualité élevée	27,0	28,4	32,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Graphique 6 – Québec : la ratio du salaire minimum sur le salaire horaire moyen a peu changé ces dernières années



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

(salaire tel que la moitié des salariés gagne plus et que l'autre moitié gagne moins). Par ailleurs, depuis 1997, la croissance du salaire horaire moyen au Québec a été de 40,2 % et celle du salaire minimum s'est chiffrée à 42,9 %. Autre fait à ajouter à l'analyse, le ratio salaire minimum/salaire horaire moyen a oscillé autour de 42 % à 45 % durant cette période où la croissance de l'emploi au Québec a été particulièrement vigoureuse (24,5 % entre 1997 et 2011). À titre de comparaison, ce ratio s'établissait autour de 55 % dans les années 1970.

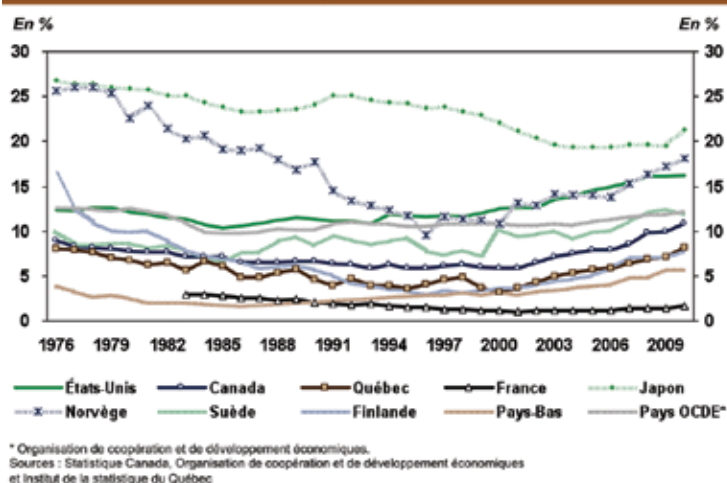
De cette brève analyse, on retient que la croissance du salaire minimum ces dernières années n'a pas changé de façon marquée le ratio entre ce dernier et le salaire horaire moyen au Québec. Elle ne présume en rien des hausses à venir, mais elle permet de constater que la situation n'a pas dramatiquement changé au cours de la dernière décennie.

LE VIEILLISSEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, CATASTROPHE OU BÉNÉDICTION ?

À l'image du salaire minimum et de la qualité de l'emploi, beaucoup d'idées circulent autour du vieillissement de la main-d'œuvre. Chacun y va de son avis et de ses suggestions. Il faut dire que le phénomène est connu depuis un moment et que la question est largement débattue en public. Elle a fait récemment l'objet de deux exercices publics importants, la *Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus* en 2010 et la *Consultation publique sur le vieillissement de la main-d'œuvre et l'avenir de la retraite* dont les audiences ont été tenues au début de 2012.

Tout ce branle-bas a permis de « redécouvrir » les travailleurs de 55 ans et plus après leur avoir montré la porte, dans certains cas, ou après avoir vanté les mérites de la retraite hâtive

Graphique 8 – Taux d'emploi des personnes de 65 ans et plus : le Japon l'emporte

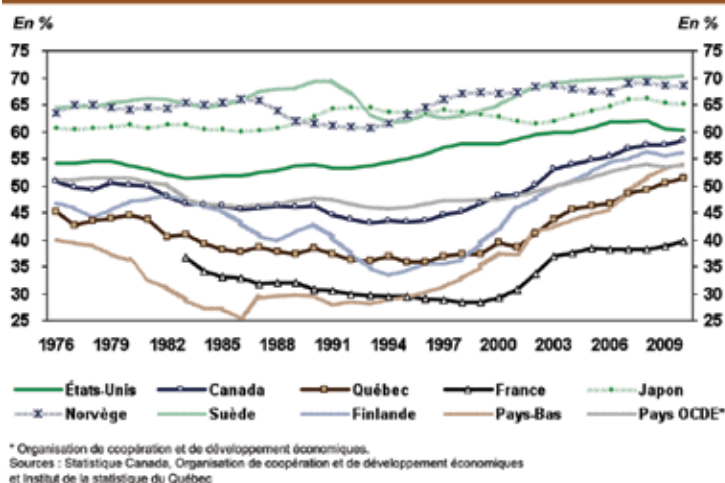


durant les années 1990 notamment. Il faut dire que durant cette période, l'emploi a crû de 8,3 % entre 1990 et 2000, alors que cette hausse se chiffrait à 23,4 % de 1980 à 1990 et de 16,2 % de 2000 à 2011. Durant la décennie 1990, la population active était constituée à environ 92 % par les 15 à 54 ans, alors que ce pourcentage est plus près de 85 % actuellement.

Le marché du travail est davantage ouvert à accueillir les 55 ans et plus : la rareté de la main-d'œuvre et les déficits actuariels dans les régimes de retraite ont changé la donne. Comment la situation se compare-t-elle avec les autres pays de l'OCDE? L'Institut de la statistique s'est penché sur la question des travailleurs de 55 ans et plus et a cherché à savoir où se situait le Québec. Le graphique 7 donne un bon aperçu de la situation. Dans un premier temps, on observe que le taux d'emploi des 55 à 64 ans a remonté au Québec. On constate également que peu de pays ont un taux inférieur au Québec, mais qu'il y en a beaucoup qui affichent un score plus élevé : on remarque entre autres, l'Ontario, les États-Unis, le Japon, la Norvège et la Suède. Ce taux pourrait grimper encore en Suède notamment où des discussions sont en cours sur le système public de rentes. On parle de plus en plus de garder les Suédois plus longtemps au travail compte tenu de l'augmentation de la durée de vie. Quoi qu'il en soit, la comparaison du Québec avec d'autres marchés du travail permet de constater que le taux d'emploi peut être encore augmenté.

Du côté des 65 ans et plus (graphique 8), on constate qu'au Québec, le taux d'emploi des travailleurs plus âgés n'a pas encore rejoint le niveau observé en 1976. La comparaison permet de relever que parmi les pays où les données sont disponibles, il y en a peu qui sont en deçà du Québec et qu'un certain nombre est bien au-delà. Là encore, la démonstration est éloquent : le taux actuel peut être rehaussé.

Graphique 7 – Taux d'emploi des personnes de 55-64 ans : la Suède est en tête



GARDER LES GENS AU TRAVAIL ET CRÉER DES EMPLOIS : POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT?

La création d'emplois semble être une préoccupation constante des économistes, est-ce essentiellement une toquade liée à la profession? Pas du tout, elle concerne l'ensemble de la société. Dans la mesure où la population est en croissance, les besoins liés à la formation académique, à la santé et aux pensions augmentent. La société québécoise a choisi de confier la prestation de ces services au gouvernement qui doit, par le prélèvement des taxes et des impôts auprès des particuliers et des entreprises, financer ces activités.

Il appert que la population québécoise est en modeste croissance, mais elle augmente tout de même. De plus, elle vieillit rapidement, ce qui accroît la demande pour les services de santé et le versement des pensions de retraite. Le financement de ces services vient notamment, mais pas essentiellement des travailleurs. Un exercice rapide, avec les données du dernier scénario démographique de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), permet de voir que la situation est en train de se corser. Alors qu'en 1971 on comptait 9,5 personnes de 15 ans et plus pour chaque personne de 65 ans et plus, on constate qu'en 2011, il n'en restait que 4,4 et que ce ratio sera de 2,3 personnes en 2031, soit dans un peu moins de 20 ans. La consultation du tableau 2 permet de saisir l'ampleur du défi du financement des services publics, notamment des pensions.

Tableau 2 – Nombre de personnes de 15 à 64 ans divisé par celles qui ont 65 ans et plus

1971	9,5
1981	8,1
1991	6,4
2001	5,3
2011p	4,4
2021p	3,1
2031p	2,3
2041p	2,2
2051p	2,1

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Bref, la charge fiscale que chaque travailleur devra supporter sera de plus en plus grande, d'où l'importance de compter le plus de gens possible au travail. Aussi, voilà pourquoi on se demande si les règles du jeu peuvent changer quant à l'âge de la retraite et dans quelle mesure il est possible d'augmenter le bassin des travailleurs potentiels. Dans ce contexte, le nombre d'emplois compte et la croissance de l'emploi est aussi déterminante.

Garder les gens au travail et créer des emplois n'est pas une obsession d'économistes ou de fiscalistes, c'est une question qui concerne toute la société.

UNE FORCE MONTANTE

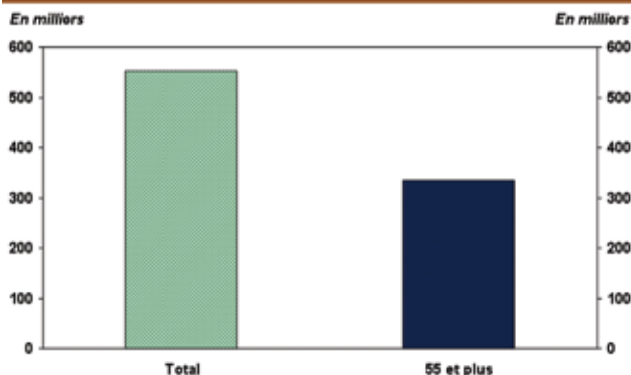
La croissance de l'emploi durant la décennie 2000 a grandement profité aux travailleurs de 55 ans et plus (graphique 9). Entre les années 2000 et 2011, il s'est créé 552 100 emplois. L'augmentation des emplois détenus par des travailleurs de 55 ans et plus s'est chiffrée à 335 000.

Fait à noter, les 55 ans et plus favorisent les emplois offrant plus de flexibilité comme le travail à temps partiel et le travail

indépendant. À la fin de la décennie 2000, le quart des travailleurs de 55 ans et plus occupaient un emploi à temps partiel. Ce phénomène était observé chez 20 % des 55 à 64 ans et à 44 % chez les 65 ans et plus. Ces quelques généralisations ne doivent pas faire perdre de vue que le marché du travail des 55 ans et plus n'a rien d'homogène.

L'ISQ a identifié quelques facteurs qui favorisent une présence plus longue des travailleurs sur le marché du travail. L'allongement de l'espérance de vie à la naissance et l'espérance de vie en bonne santé sont des facteurs non négligeables. En fait, entre le début des années 1950 et la fin de la décennie 2000, l'espérance de vie a crû de 11,5 ans pour les hommes et de 13,5 ans pour les femmes. La tertiarisation de l'économie a amené moins d'usure physique que par le passé pour les 55 ans et plus. Par ailleurs, ils sont plus scolarisés et leur arrivée sur le marché du travail s'est faite plus tardivement. Enfin, les comparaisons internationales permettent de constater que les taux d'emploi peuvent atteindre des niveaux plus élevés.

Graphique 9 – Québec : la croissance de l'emploi entre 2000 et 2011 a grandement profité aux 55 ans et plus



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

UN MARCHÉ DU TRAVAIL EN MUTATION

La décision de demeurer sur le marché du travail dépend d'un grand nombre de paramètres qui reposent à la fois entre les mains des travailleurs (santé, situation familiale, épargne accumulée, etc.), des employeurs (organisation du travail,

PÉNURIE, RARETÉ OU DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT?

Comment qualifier la situation actuelle sur le marché du travail? « Pénurie » est le mot qui revient le plus souvent dans les médias, mais dans quel cas est-il opportun? Le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) s'est penché sur la question³ et apporte les nuances qui suivent.

« Sur le plan économique, une pénurie de main-d'œuvre est une situation de déséquilibre du marché du travail caractérisée par l'insuffisance de l'offre de main-d'œuvre, qui se reflète par la présence de postes vacants qui perdurent et qui imposent à l'entreprise des pertes de production, en dépit du fait que la rémunération offerte et les autres conditions de travail correspondent à celles du marché. »

« Une pénurie de main-d'œuvre peut s'observer momentanément dans une profession, mais c'est un phénomène qui perdure rarement. De manière générale, on peut reconnaître une situation de pénurie pour une profession donnée (et dans une région donnée) lorsque sont présents de façon simultanée les signaux suivants :

- une forte croissance de l'emploi ;
- un très faible taux de chômage ;

- la présence de postes vacants de longue durée (difficultés de recrutement) ;
- une croissance importante des salaires ;
- une absence ou insuffisance de relève (par exemple, des finissants). »

Selon l'Enquête sur le recrutement et l'emploi (EREQ)⁴, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, en 2010, seulement 0,1 % de l'emploi pourrait représenter une pénurie, qui se définit par « des postes vacants de longue durée qui entraînent des graves problèmes aux entreprises (ex : refus de contrats ou prolongation des délais de livraison) ». Le CETECH en conclut qu'il n'y avait pas de pénurie généralisée de main-d'œuvre au Québec. Ainsi, le nombre de postes vacants que l'on peut considérer comme étant en pénurie était estimé à environ 4000 en 2010. Par ailleurs, les pronostics pour le futur ne sont pas alarmistes : le CETECH estime que malgré le fait que les difficultés de recrutement seront plus nombreuses et que certains secteurs d'activité connaîtront une rareté de main-d'œuvre dans certaines professions, il n'est pas question de parler de pénurie généralisée pour la prochaine décennie, à tout le moins. Cette question sera approfondie dans le second dossier aux pages 11 à 16.

régimes de retraite d'entreprises, etc.) et des gouvernements (politiques gouvernementales, aide à la recherche d'emploi, instruments incitatifs pour une retraite tardive, etc.). Ce que l'on sait, par les enquêtes menées par l'ISQ notamment, c'est qu'actuellement les travailleurs québécois prennent et envisagent de prendre leur retraite plus hâtivement que leurs homologues ontariens. Toutefois, les sondages récents en provenance de nombreuses sources se multiplient et ils traduisent un changement graduel quant aux intentions de retraite et indiquent que l'âge auquel les Québécois envisagent se retirer semble être graduellement repoussé. Si le marché du travail avait tendance à grisonner, il se pourrait qu'on le voit blanchir davantage dans les prochaines années.

Cette analyse a mis l'accent sur la dynamique interne du marché du travail québécois. Si la situation devient de plus en plus complexe à gérer du fait du vieillissement de la main-

d'œuvre, il ne faut pas oublier qu'elle résulte aussi de plusieurs facteurs sur lesquels les gens d'affaires, les travailleurs et les gouvernements locaux n'ont pas nécessairement tous les leviers en main pour agir. La force du dollar canadien, les aléas des marchés financiers ou les accords commerciaux conclus ailleurs dans le monde ont aussi leur influence.

Le marché du travail québécois s'en va-t-il sur un mur comme on l'a entendu dire si souvent? Peut-être pas, surtout si les Québécois envisagent prolonger leur vie au travail. La décennie qui vient sera décisive. Ce sera l'objet du second dossier de Perspective.

Joëlle Noreau
Économiste principale

¹ Taux d'activité : pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné par exemple les femmes de 25 ans et plus) correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe. Source : Statistique Canada, Guide de l'Enquête sur la population active, 2011, p.19.

² Taux d'emploi : (rapport emploi-population) Nombre de personnes occupées, exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la province, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe. Source : Ibid., p.19.

³ CETECH, Vargas Benavente, Raphael, « Les pénuries et les raretés de main-d'œuvre au Québec », Capsules du CETECH, juillet 2011.

⁴ EREQ : l'Enquête couvre les établissements de plus de cinq employés, mais exclut les industries du secteur primaire et du secteur public.

MARCHÉ DU TRAVAIL

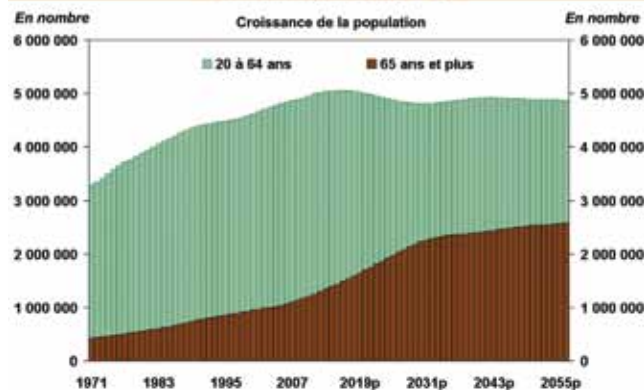
Horizon 2020 : le Québec fait-il face à une impasse?

Le vieillissement de la main-d'œuvre amènera le Québec dans une impasse ; c'est le message qu'ont lancé certains commentateurs du marché du travail ces dernières années. Ce n'est pas la seule préoccupation touchant le marché du travail, mais elle est à l'avant-scène. Même si beaucoup de choses ont été dites pour atténuer ces propos pessimistes depuis, l'idée qu'une grave pénurie s'annonce est difficile à déraciner. Quelles sont les perspectives pour 2020? D'où proviendra la demande de travailleurs : de la croissance ou du remplacement des travailleurs âgés? Quels sont les secteurs qui sont déjà touchés par des difficultés de recrutement? Quelles avenues ont été explorées à ce jour pour atténuer l'effet du vieillissement de la main-d'œuvre? Voilà autant de questions sur lesquelles Perspective tentera de faire la lumière.

CARTES SUR TABLE

Y a-t-il péril en la demeure? Il y a certes des raisons d'être préoccupé. Faut-il crier à la catastrophe ou à l'effondrement de l'économie du Québec? Pas nécessairement : une chose est sûre, le statu quo en matière de main-d'œuvre est intenable. On ne peut se fier sur l'accroissement naturel de la population et garder les taux de participation au marché du travail aux niveaux actuels pour satisfaire les besoins de travailleurs au Québec au cours de la prochaine décennie (graphique 10). Là-dessus, il y a consensus. Les discussions portent davantage sur l'ampleur des besoins et les moyens à prendre.

Graphique 10 – Croissance de la population au Québec : diminution des 20 à 64 ans



Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

En ce qui a trait à l'évolution des besoins, Emploi-Québec est féru dans l'exercice de prévisions à long terme. Il en est à sa sixième publication à ce titre. Dans son document «Le marché du travail au Québec – Perspectives à long terme, 2011-2020», publié à l'automne 2011, il présente ses pronostics quant à l'évolution du marché du travail d'ici la fin de la présente décennie. Voici les principales conclusions. Pour la décennie 2010 à 2020, la demande de travailleurs sera de l'ordre de 1,4 million. De ce nombre, 316 000 viendront occuper de nouveaux emplois et environ 1,1 million de personnes remplaceront les départs à la retraite (graphique 11). Cette estimation prend en compte le non-remplacement de travailleurs qui partiront après bien des années de bons et de loyaux services. Le graphique 12 permet de constater que le nombre de nouveaux bénéficiaires de la rente de retraite du

Graphique 11 – Horizon 2020 : plus de 75 % des nouveaux arrivants remplaceront des départs à la retraite



Sources : Données d'estimations d'Emploi-Québec et montage de Desjardins, Études économiques

Graphique 12 – Nouveaux bénéficiaires de la rente de retraite du Régime des rentes du Québec : une hausse prévisible



Sources : Régime des rentes du Québec, Analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2009. Les projections ont été rajustées par Emploi-Québec pour exclure les nouvelles et les nouveaux bénéficiaires résidant à l'extérieur du Québec et Emploi-Québec

Régime des rentes du Québec sera à la hausse et qu'il faudra penser à remplacer ces gens qui quitteront le marché du travail.

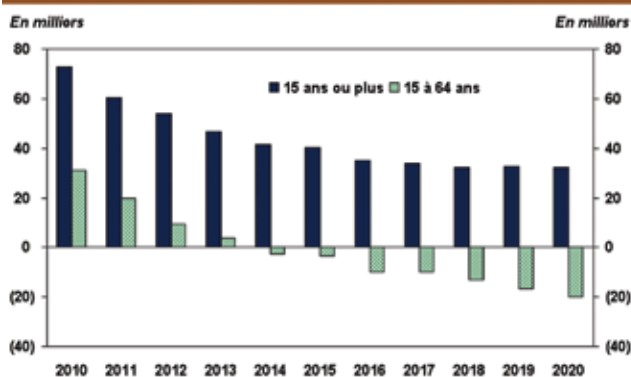
D'où provient l'inquiétude qui monte depuis quelques années? En fait, le message selon lequel les premiers baby-boomers atteindront 65 ans en 2011 a été dit et redit un nombre incommensurable de fois. À cela s'ajoute qu'ils seront de plus en plus nombreux à se retirer du marché du travail et que la croissance de la population des 15 ans et plus est en ralentissement. Si l'on amalgame la préoccupation pour le financement des régimes de rente publics et les trous laissés

dans les caisses de retraite suite à la récente crise financière, les conditions sont réunies pour semer le désarroi. Il importe de décortiquer les données et les messages qui y sont associés.

LA CROISSANCE DE LA POPULATION RALENTIT

La croissance de la population n'est plus aussi vive qu'elle ne l'était dans les années 1960, 1970, 1980 et 1990; ce n'est pas un phénomène nouveau. De leur côté, les scénarios démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour les prochaines années sont clairs, l'augmentation de la population sera encore moins rapide dans la décennie 2010. De façon plus précise, la hausse de la population de 15 ans et plus (celle qui est en âge de travailler) est de plus en plus lente (graphique 13). Cette progression ralentira et elle aura diminué de moitié entre 2010 et 2020. Un premier constat s'impose : les chances de décrocher un emploi et de s'intégrer au marché du travail seront nettement plus faciles qu'au début des décennies 1980 et 1990, alors que sévissaient des récessions et que les baby-boomers constituaient un fort contingent de la population active.

Graphique 13 – Variation annuelle de la population de 2010 à 2020 : une baisse des 15-64 ans dès 2014

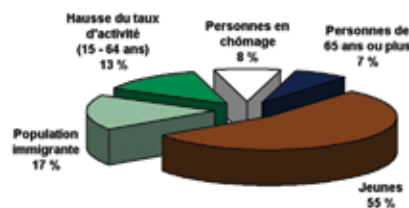


Sources : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques, scénario de référence, 2009. Compilation, Emploi-Québec

Ce que révèle également le graphique, c'est que la population des 15 à 64 ans, qui forme l'immense majorité de la force de travail, aura bientôt fini d'augmenter et que sa diminution débutera dès 2014. Cette échéance est dans moins de deux ans. Voilà ce qui rend tout le monde inquiet. En fait, selon le scénario de référence de l'ISQ, le groupe de 15 à 64 ans aura perdu 76 000 personnes entre 2014 et 2020. La question qui se pose est la suivante : comment combler les nouveaux postes et les remplacements dans ce contexte? Les jeunes ne pourront à eux seuls combler tous les besoins de main-d'œuvre.

Emploi-Québec a estimé que les besoins pour les 1,4 million de travailleurs nécessaires au bon déroulement du marché du travail d'ici 2020 seraient les suivants (graphique 14). En fait, 54% proviendraient des 5 à 24 ans en 2010, qui seront les 15 à 34 ans dans 10 ans. L'immigration comblerait 17% de la demande. Une plus grande participation au marché du travail, telle que mesurée par le taux d'activité, couvrirait 20% des besoins. Ainsi, un accroissement du taux d'activité chez les

Graphique 14 – Provenance de l'offre de main-d'œuvre au cours des années 2011 à 2020 : il faudra plus que des jeunes



Sources : Données d'estimations d'Emploi-Québec et CETECH

15 à 64 ans contribuerait à 13% et celui des 65 ans et plus pour 7%. Enfin, la baisse du taux de chômage permettrait de compléter les besoins.

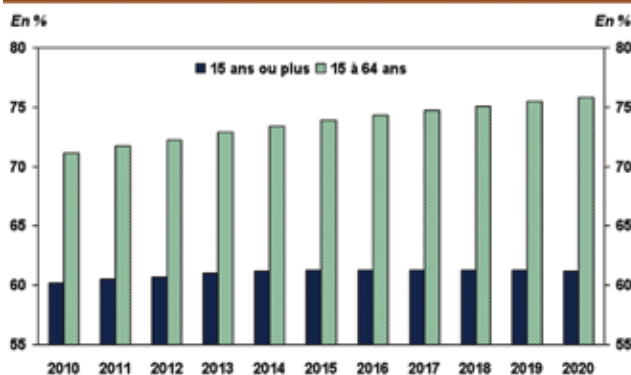
À la lumière de ce scénario, le constat est le suivant : il n'y a pas de pénurie (voir l'encart à la page 10), mais la situation actuelle commande des changements. Toutefois, il faut garder en tête que le portrait d'ensemble cache des disparités : certains secteurs, régions et professions seront davantage touchés que d'autres. Par ailleurs, la hausse de la participation au marché du travail et la diminution du chômage ne feront pas disparaître pour autant les chômeurs. On estime qu'ils seront tout de même environ 230 000 en 2020.

UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI EN DEUX TEMPS

Pour la période de 2010 à 2020, Emploi-Québec estime que la création de nouveaux emplois s'effectuera plus rapidement pendant la période de 2010 à 2015 (+221 000) que celle de 2016 à 2020 (+95 000) (total 316 000 nouveaux postes).

On a évoqué précédemment la diminution de la population des 15 à 64 ans à compter de 2014, qui constitue l'essentiel de la force de travail. Même si le taux d'emploi augmente chez ce groupe d'âge (graphique 15), on ne pourra pas endiguer

Graphique 15 – Taux d'emploi de 2010 à 2020 : une hausse pour tous



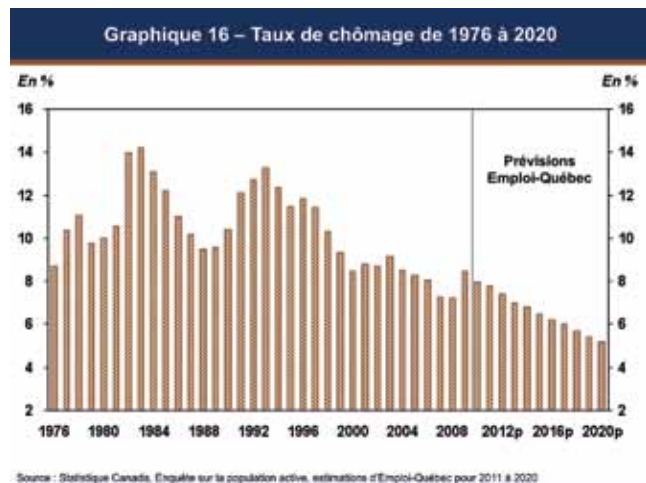
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, estimations d'Emploi-Québec pour 2011 à 2020 et CETECH

complètement la baisse de la population active (personnes qui travaillent ou qui recherchent un emploi) des moins de 65 ans que jusqu'en 2018. Le taux d'activité des 15 à 64 ans est déjà très élevé et ne pourra être rehaussé que lentement. Il atteignait 77,3 % au Québec en 2010, alors qu'il se chiffrait à 70,7 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) cette même année.

Les renforts viendront aussi du côté des plus de 65 ans qui augmenteront leur taux d'emploi. Les comparaisons observées par rapport à certains pays européens (voir à la page 8 du présent numéro de Perspective) permettent de croire qu'un relèvement est possible puisque la demande pressante de main-d'œuvre agira comme un incitatif supplémentaire. En fait, Statistique Canada estime qu'en 2000, ceux-ci occupaient environ 28 000 postes et que ce nombre est passé à 93 000 en 2010. En 2020, on en dénombrait environ 100 000 de plus sur le marché du travail, selon Emploi-Québec.

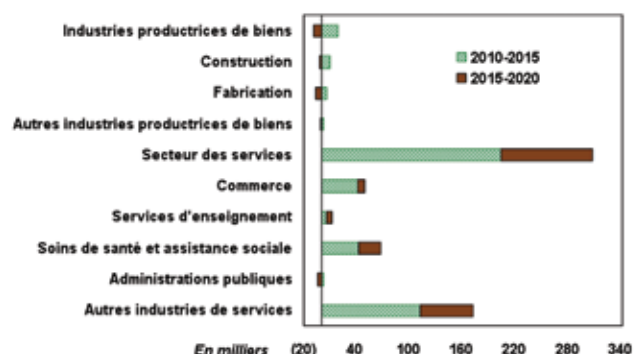
BEAUCOUP D'APPELÉS, BEAUCOUP D'ÉLUS

Emploi-Québec estime que le taux de chômage sera de l'ordre de 5,2 % en 2020, qui est à la fois le niveau le plus bas observé depuis 1967 et tout près de ce que les économistes appellent le « plein emploi » (graphique 16). Cette situation serrée sera à l'avantage de ceux qui seront à la recherche d'un emploi. Finissants, chômeurs, travailleurs âgés et immigrants seront avantagés par rapport à la situation qui prévaut actuellement et qui prévalait au tournant du siècle.



Certains secteurs seront plus en demande que d'autres. Par grande catégorie, l'organisme estime que plus de 95 % des nouveaux emplois créés (des 316 000) le seront dans le secteur des services (graphique 17). Parmi eux, on note les soins de santé et d'assistance sociale et le commerce sans oublier les services professionnels, scientifiques et techniques. Les pertes, elles, seront observées principalement durant la deuxième moitié de la décennie et elles toucheront principalement la fabrication, les administrations publiques et la construction.

Graphique 17 – Variation du nombre d'emplois par secteur d'activité : une plus forte cadence de 2010 à 2015



Sources : Estimations d'Emploi-Québec et CÉTECH

La demande étant grande et le potentiel de nouveaux travailleurs restreint, tous les niveaux de compétence seront recherchés. Toutefois, une bonne formation académique et une forte demande pour les travailleurs ne seront pas des garanties d'emploi absolues. Le marché du travail sera accueillant, certes, mais il sera également exigeant. Les percées technologiques et l'abandon de certaines activités, au profit de nouvelles, feront en sorte que les compétences recherchées changeront dans le temps.

Il y aura donc des défis à la fois pour les employeurs, mais également pour les employés. La question de la formation sera incontournable. Elle reposera à la fois sur les employés, les employeurs et également sur les gouvernements, tous ayant avantage à ce que le marché du travail comble ses besoins et ceux des travailleurs.

PÉNURIE OU NON?

Y a-t-il la pénurie ou non actuellement? Tout dépend des points de vue. Les employeurs qui peinent à combler des postes depuis des mois répondront par l'affirmative. Pour eux, la question est sans équivoque. De son côté, Statistique Canada a développé depuis un peu plus d'un an, un ratio chômeurs/postes vacants. Cette mesure permet de situer les provinces par rapport à la moyenne. L'historique est très court : il est donc impossible, pour le moment, de suivre l'évolution dans le temps. Toutefois, le ratio pour la période de juillet, août et septembre 2011 (le plus récent) situe le Québec au même niveau que la moyenne canadienne (3,3). Un poste est considéré comme vacant lorsqu'il répond aux trois conditions suivantes : « il existe un poste précis, le travail pourrait débuter dans les 30 jours et l'employeur cherche activement des employés hors de l'organisation pour doter ce poste »¹. Les données sont recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises (ERE) qui est un volet de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

**Tableau 3 – Postes vacants :
Moyenne 3 mois – septembre 2011**

	Nombre de chômeurs	Nombre de postes vacants	Ratio chômeurs- postes vacants	Taux de postes vacants
Québec	170 500	51 700	3,3	1,6
Canada	811 700	248 100	3,3	1,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la rémunération auprès des entreprises

Le tableau 3 permet d'observer que plus de 50 000 emplois étaient disponibles en moyenne, au Québec, au troisième trimestre de 2011. Statistique Canada établit ensuite un « taux de postes vacants ». À ce titre, le Québec était légèrement en deçà de la moyenne canadienne (respectivement 1,6 % et 1,7 %). On devine que ce taux était plus élevé en Alberta (2,6 %) compte tenu de l'effervescence qui entoure l'exploitation des sables bitumineux. Si la situation est préoccupante ici, elle l'est encore davantage ailleurs au Canada. Une comparaison plus complète est proposée dans la vitrine interprovinciale aux pages 17 et 18.

L'IMMIGRATION EN RENFORT : QUELQUES CHIFFRES

Selon le scénario d'Emploi-Québec, il y aura 1,4 million d'emplois à pourvoir d'ici 2020. De ce nombre, environ 17 % viendra de l'immigration. Il est possible de procéder à quelques estimations à partir des données fournies dans leur exercice de prévisions. Les estimations qui suivent sont une extrapolation des travaux d'Emploi-Québec et ne sont pas contenues dans leurs travaux. Un calcul rapide permet d'estimer que 17 % de 1,4 million de travailleurs représentent 238 000 personnes. Une répartition annuelle ramène ce chiffre à 23 800 personnes. Ce calcul est bien hypothétique, sachant que les besoins ne seront pas déterminés par des tranches de 10 % pour chaque année, mais il permet de donner des ordres de grandeur.

Selon le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC), le Québec a reçu, en moyenne, 47 711 immigrants par année durant la période de 2006 à 2010, pour un total de 238 553 personnes (tableau 4).

En moyenne, depuis cinq ans, 65,2 % des immigrants sont considérés dans le groupe d'immigration économique (les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires et les autres comme les aides familiales). En ramenant ce chiffre sur une base annuelle, on obtient 35 011 personnes par année, toujours pour la même période. Si on fait l'hypothèse que 75 % des immigrants dits « économiques » trouvent un emploi (0,75 x 35 011 personnes), on obtient 23 258 personnes de plus sur le marché du travail, ce qui s'approche des 23 800 recherchées dans le calcul précédent.

Si l'on refait l'exercice de façon un peu différente avec les données du MICC, selon lesquelles 76,4 % des immigrants arrivés au Québec déclarent se destiner au marché du travail (parmi ceux âgés de 15 ans et plus), on peut faire les estimations suivantes. En prenant en compte la moyenne des immigrants accueillis annuellement entre 2006 et 2010, qui est de 47 111 par année et en ne retenant que ceux qui ont 15 ans et plus, on obtient 38 073 personnes par année. En appliquant le pourcentage de 76 %, on obtient 28 935 personnes désirant accéder au marché du travail annuellement. Si le même exercice est appliqué aux données de 2010 (0,76 x 42 643 personnes), le chiffre obtenu est de 32 409 personnes, ce qui est supérieur aux 23 800 personnes qui pourraient être requises, toujours en extrapolant le scénario d'Emploi-Québec.

On pourrait répéter l'exercice avec un pourcentage de 60 % de personnes se destinant au marché du travail, les données seraient donc de 22 843 personnes pour la moyenne 2006-2010 et de 25 585 pour l'année 2010. Dans les deux cas, les données sont tout près de celles 23 800 personnes requises pour combler les besoins estimés à priori dans les prévisions d'Emploi-Québec.

Enfin, on pourrait aussi regarder la question en confrontant les données avec le taux de présence observé de 80 % des immigrants pour la période de 2000 à 2008. Ainsi, en multipliant 80 % au nombre de ceux qui ont 15 ans et plus et qui se destinent au marché du travail, on obtient 23 148 personnes si l'on calcule avec la moyenne des cinq dernières années (0,80 x 28 935 personnes répondant aux deux critères mentionnés). En effectuant le même calcul avec les données de 2010 (0,80 x 32 402 personnes), il y aurait alors 25 922 travailleurs immigrants, ce qui est encore une fois près des estimations de 23 800 personnes.

Toutefois, les chiffres ne sont pas en mesure de dire si les compétences recherchées sur le marché du travail sont celles que détiennent les nouveaux arrivants. On sait par ailleurs que la concurrence est de plus en plus vive pour recruter les meilleurs.

**Tableau 4 –
Immigrants admis au Québec**

	Moyenne 2006-2010	2010*
Total	47 711	53 985
Les moins de 15 ans	9 638	11 342
Les 15 ans et plus	38 073	42 643
Les 65 ans et plus	669	866

* Données préliminaires pour 2010.

Sources : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective et Desjardins, Études économiques

leurs talents et plusieurs pays ont des procédures très rapides pour l'obtention du statut de résident permanent. Toutefois le Québec dispose depuis février 2010 d'une procédure appelée « Programme de l'expérience québécoise » (PEQ), qui permet d'accélérer la sélection de travailleurs qualifiés qui s'adresse aux travailleurs temporaires occupant un emploi spécialisé au Québec et aux étudiants étrangers diplômés du Québec ou en voie de l'être.

Par ailleurs, des ententes de plus en plus étroites sont établies par différentes instances (gouvernementales, sectorielles, entreprises, etc.) pour faciliter l'accès au travail des travailleurs immigrants. L'entente Québec-France pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, qui table sur la reconnaissance mutuelle des qualifications, en est un exemple. Plus d'une quarantaine de professions ou de métiers réglementés ont fait l'objet d'une entente à ce jour. Il reste fort à faire, mais l'ouverture à des ententes accélérant l'intégration au marché du travail semble de plus en plus grande.

L'IMPASSE PEUT ÊTRE ÉVITÉE DANS LA MESURE OÙ...

La question du vieillissement démographique a intéressé nombre de chercheurs ces dernières années. Dans un document déposé auprès de la *Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus*, Luc Godbout, professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke, s'est intéressé à « l'impact de différents scénarios de participation au marché du travail »². En s'appuyant sur les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec de 2009, il a élaboré sept scénarios de participation au marché du travail. Ses hypothèses ont porté tour à tour sur le rehaussement graduel des taux d'activité chez les hommes et chez les femmes, afin qu'ils atteignent les niveaux observés soit en Ontario (où les taux sont plus élevés) ou en Suède (niveaux observés en 2008). Certains de ces scénarios prenaient en compte également un relèvement du taux de natalité et une augmentation de la migration nette (solde entre l'immigration et l'émigration) par rapport à leur niveau actuel. L'horizon considéré était l'année 2031.

Les grandes conclusions tirées de cet exercice sont les suivantes : selon le scénario 1, « si les taux d'activité et de chômage par âge et par sexe observés en 2008 devaient demeurer inchangés, en 2031, il y aurait 7 000 emplois de moins qu'en 2008 ». Par contre, « si les taux d'activité par âge et par sexe devaient atteindre ceux observés en Ontario (en 2008) en 10 ans (soit en 2021) et demeurer inchangés par la suite et en diminuant le taux de chômage, en 2031, il y aurait 251 000 emplois de plus qu'avec le scénario 1, dont 139 000 personnes âgées de 55 à 69 ans et 49 000 de 70 à 74 ans ». Enfin, en supposant que les taux d'activité devaient atteindre ceux observés en Ontario (en 2008) en 10 ans (soit en 2021)

et poursuivre leur croissance par la suite, en 2031, il y aurait 433 000 emplois de plus qu'avec le scénario 1, dont 184 000 personnes âgées de 55 à 69 ans et 66 000 de 70 à 74 ans ».

L'étude conclut donc que la participation accrue des travailleurs de 55 ans et plus est souhaitée parce qu'elle aura un effet non négligeable sur le nombre d'emplois, la croissance économique et le niveau de vie.

LES IDÉES NE MANQUENT PAS

La question du vieillissement de la main-d'œuvre préoccupe et nombreux sont ceux qui ont donné leur voix au chapitre depuis quelques années. La très grande majorité des intervenants plaide pour une plus grande participation des 55 ans et plus sur le marché du travail. C'est la solution qui pourra, à court terme, apporter des résultats le plus rapidement pour limiter les répercussions négatives. On se doute bien que tous sont concernés, mais que le rehaussement de taux d'activité des 55 à 64 ans serait l'action la plus porteuse. Pour favoriser la participation des 55 ans et plus, la *Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus* a émis un grand nombre de recommandations lors du dépôt de son rapport en 2011. La Commission a aussi proposé des pistes d'action sur l'intégration des immigrants et l'investissement dans la formation et la qualification de la main-d'œuvre.

Parmi les moyens visant à accroître le nombre de travailleurs aptes à occuper un emploi, celui qui permettrait que les dépenses engagées en formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, dédiées aux travailleurs de 50 ans et plus, puissent être comptabilisées à un taux de 200 % à titre de dépenses admissibles. On suggère également d'« offrir aux travailleurs de 50 ans et plus, en sus des services universels d'emploi, des services spécifiques, d'accompagnement dans la recherche d'emploi, de la reconnaissance des compétences et de formation ». Il est question également de concevoir des programmes courts de formation et d'apprentissage pour les immigrants qui disposent d'une bonne formation de base, mais qui souhaitent se réorienter vers les professions et des métiers où existe une pénurie de main-d'œuvre. Enfin, parmi le grand nombre de pistes d'action proposées par la Commission, deux ont particulièrement retenu l'attention : « rendre moins attrayante la rente du RRQ (Régime de rentes du Québec) avant 65 ans et bonifier la rente demandée à 65 ans » et « repousser graduellement l'âge d'admissibilité à la rente anticipée du RRQ ». L'universalité de ces mesures et leur caractère pécuniaire leur a accordé une forte audience médiatique. Toutefois, la résolution du problème du vieillissement de la main-d'œuvre ne se résumera pas à ces aspects financiers et fiscaux et elle empruntera bien des avenues. À cet effet, de nombreux secteurs sont déjà à pied d'œuvre.

TRAVAILLEURS RECHERCHÉS, SOLUTIONS EN DÉVELOPPEMENT

Certains secteurs éprouvent déjà des difficultés de recrutement depuis un bon moment et font connaître leurs besoins par l'intermédiaire de leurs associations sectorielles ou de regroupements de professionnels. Ainsi, ces dernières années, on a entendu parler dans les médias du secteur agricole, de l'industrie touristique, du milieu de l'éducation, du secteur minier, des technologies de l'information et des communications et de l'industrie textile pour ne nommer que ceux-là.

Le secteur agricole pallie l'absence de travailleurs dans les champs notamment en recourant à une main-d'œuvre provenant du Mexique, de l'Amérique du Sud et des Antilles. On estime qu'ils étaient environ 8 000 au Québec, l'été dernier. Le nombre d'entreprises agricoles qui ont fait appel aux étrangers a grandement augmenté entre 1995 (77) et 2010 (près de 600) et serait en croissance. Dans ce cas particulier, il s'agit de travailleurs qui sont présents six à huit mois par année. La pratique est courante ailleurs au Canada et tellement prisée qu'il existe au gouvernement fédéral un « Programme des travailleurs agricoles étrangers » et d'autres volets qui permettent de réglementer le phénomène. Dans un contexte où le marché du travail sera de plus en plus serré et où la mécanisation a été poussée très loin au cours des dernières décennies, le recours aux travailleurs étrangers sera encore bien présent d'ici 2020.

Dans le tourisme et l'hôtellerie, les difficultés de recrutement, notamment du côté de la restauration, sont bien connues et ont été largement diffusées dans les médias. Mais ce secteur d'activité compte une rareté de main-d'œuvre qui va bien au-delà du service aux tables. En fait, selon le président sortant de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, les besoins de travailleurs qualifiés sont énormes. Il estime à 55 000 le nombre d'employés qui seront requis dans ce secteur d'ici 2015. L'industrie doit également recruter des femmes et des valets de chambre, mais également des spécialistes en ressources humaines, des avocats, des guides touristiques, des professionnels du marketing et de la gestion d'événements. La formation et la valorisation des métiers et professions du tourisme sont une avenue déjà empruntée par l'industrie pour attirer des travailleurs.

Le milieu de l'éducation crie à son tour « au secours ». Du côté de la direction des écoles, l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE) a lancé un cri d'alarme l'automne dernier, alléguant que les banques de candidats étaient pratiquement vides ou s'écoulaient rapide-

Tableau 5 – Réseau de l'éducation : besoins en effectifs

	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013
Postes à pourvoir	2 746	3 283	3 640	4 413
Diplômés*	3 200	3 200	3 200	3 200
Surplus et pénurie	454	(83)	(440)	(1 213)

* Si tous les diplômés restent au Québec et y entreprennent leur carrière.
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ment. En ce qui a trait à l'enseignement, on anticipe là aussi des tensions. Selon des données produites par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), il y aura 12 966 postes à pourvoir dans le réseau au cours des trois prochaines années. On estime que 9 600 nouveaux professeurs obtiendront un brevet d'enseignement durant cette période, après avoir complété leur formation universitaire (tableau 5). On prévoit qu'au rythme où vont les choses, on manquera de professeurs. En parallèle, quelques solutions sont mises en œuvre pour atténuer le problème. On travaille à reconnaître plus facilement les compétences des enseignants qui ont obtenu des diplômes ailleurs au Canada ou à l'extérieur du pays. De plus, des programmes de maîtrise ont aussi été mis en place pour faire en sorte que des finissants dans des domaines comme les mathématiques ou des programmes très spécialisés puissent éventuellement enseigner sans refaire une scolarité de quatre ans.

IMPASSE OU URGENCE D'AGIR?

La nécessité de garder les gens au travail plus longtemps, d'accroître la formation, de recourir à des travailleurs étrangers ou de faciliter l'entrée dans certaines professions répond à des impératifs de vieillissement de la main-d'œuvre. Toutefois, les changements sur le marché du travail sont aussi attribuables à une tertiarisation accrue de l'économie, à une redéfinition des rôles dans la production industrielle qui exige plus de souplesse et de polyvalence des PME pour s'adapter aux marchés ou à un dollar fort.

Les différentes analyses permettent de constater que la situation sur le marché du travail est corsée. Est-elle pour autant désespérée? Il faut reconnaître que certains secteurs d'activité recrutent avec peine. Cependant, on constate que nombre d'entre eux sont à mettre en œuvre des moyens pour y remédier. Une plus grande participation au marché du travail semble incontournable, en nombre et en durée. Il est urgent d'agir afin d'éviter l'impasse.

Joëlle Noreau
Économiste principale

¹ Statistique Canada, le Quotidien, 24 janvier 2012, p.5.

² Godbout, Luc, Transition démographique et impacts de différents scénarios de participation au marché du travail, Document présenté à la Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus, décembre 2010.

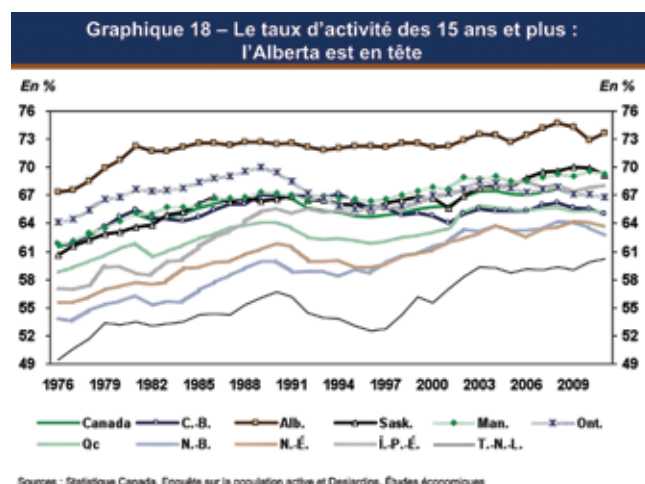
VITRINE INTERPROVINCIALE

Le Canada au travail d'un bout à l'autre du pays

En regardant l'évolution du marché du travail d'un océan à l'autre, on constate que la participation des Canadiens a passablement augmenté au fil du temps. De même, la présence des 55 ans et plus est grandissante à l'image du vieillissement de la population. Voici un portait rapide de quelques indicateurs permettant de comparer les tendances entre les provinces.

UNE PART GRANDISSANTE DES 15 ANS ET PLUS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

De toute évidence, la population canadienne a bien répondu aux offres d'emploi qui lui ont été présentées au cours des 35 dernières années. Depuis 1976, on note une augmentation du taux d'activité¹ dans toutes les provinces (graphique 18).



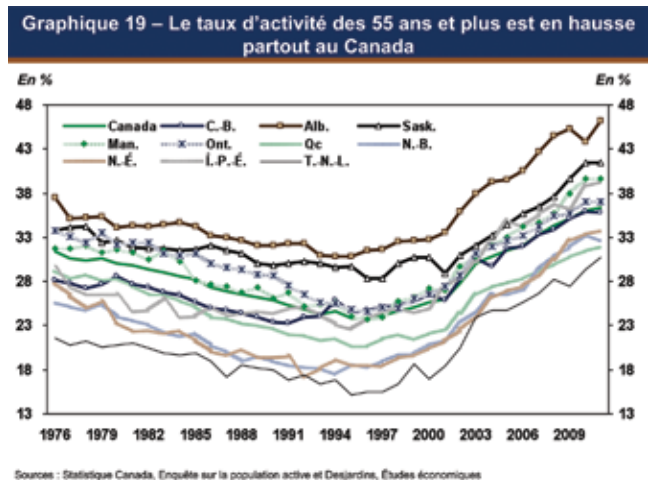
Dans un très grand nombre de provinces, le sommet du taux d'activité a été atteint à la fin des années 2000, mais ce n'est pas le cas pour toutes. Il y a deux exceptions : l'Ontario et la Colombie-Britannique. Dans le cas de l'Ontario, le taux d'activité a culminé en 1989, soit avant la récession du début des années 1990 qui a durement touché la province. Environ 266 000 emplois ont été perdus de 1990 à 1992 et il a fallu plus de quatre ans pour les recouvrer. Le PIB réel avait alors diminué de 1,7 % et de 3,9 % en 1990 et 1991 pour ensuite remonter légèrement en 1992 (+0,9 %). En Colombie-Britannique, le taux a atteint son plus haut niveau en 1990, 1991 et 1992, la récession ayant touché davantage le centre et l'est du pays. Le PIB réel de la province la plus à l'ouest n'avait connu aucune diminution durant cette période mouvementée.

En 2011, c'est en Alberta où le taux d'activité était le plus élevé pour les 15 ans et plus. Il est de loin en tête de peloton avec un niveau de 73,3 %, alors que la moyenne canadienne s'établissait à 66,8 %. Même avec ce score enviable, l'Alberta a déjà dépassé cette marque en 2008 (74,7 %), alors que les prix de l'énergie culminaient. En fait, la province est bien en avance sur les autres et, à ce titre, elle maintient un écart important avec ses deux plus proches rivales, le Manitoba et la Saskatchewan (respectivement 69,3 % et 69,2 % en 2011).

Fait à noter, l'Alberta a toujours conservé le premier rang même lorsque les prix du pétrole ont atteint des niveaux aussi bas que 14 \$ US le baril en 1998 et 19 \$ en 1999. Pour leur part, le Québec et l'Ontario affichaient des taux de 65,2 % et de 66,8 % en 2011. Terre-Neuve-et-Labrador fermait la marche avec 60,2 %, une hausse appréciable par rapport à 49,4 % en 1976.

LES 55 ANS ET PLUS, PLUS PRÉSENTS QU'AVANT

Il n'y a pas qu'au Québec où le taux d'activité des travailleurs de 55 ans et plus a augmenté. La consultation du graphique 19 donne tout de suite un aperçu de la situation canadienne. On observe une baisse lente et continue de 1976 jusqu'à la fin des années 1990. À compter de 1997 et 1998, on note une faible remontée qui s'est affermie au début des années 2000, et ce, jusqu'en 2011. Tant pour les 55 ans et plus que pour les 15 ans et plus, l'augmentation du taux d'activité touche toutes les provinces. En 1976, seule l'Alberta avait un taux qui s'élevait au-delà de 35 %. En 2011, six provinces sur dix avaient un taux supérieur à cette marque. Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Québec ont des niveaux approchant 35 %, mais ils demeurent en deçà.



L'Alberta occupe le premier rang. La croissance débridée de l'économie et de l'emploi, soutenue par des prix élevés du pétrole, a rendu le marché du travail plus réceptif aux travailleurs plus âgés, c'est la première idée qui vient en tête pour expliquer ce phénomène. Toutefois, ce n'est pas d'hier que la province affiche les taux les plus élevés au Canada. La province a toujours été en tête de peloton depuis 35 ans. Il faut noter que l'ouest du pays n'a pas été frappé par la

Tableau 6 – Chômage/postes vacants - Septembre 2011

	<i>Nombre de chômeurs</i>	<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>Rapport chômage-postes vacants</i>	<i>Taux de postes vacants</i>
Canada	811,7	248,1	3,3	1,7
Terre-Neuve-et-Labrador	22,7	2,9	7,8	1,5
Île-du-Prince-Édouard	6,8	0,7	9,4	1,2
Nouvelle-Écosse	29,1	5,3	5,5	1,4
Nouveau-Brunswick	24,9	4,3	5,8	1,4
Québec	170,5	51,7	3,3	1,6
Ontario	316,3	90,1	3,5	1,7
Manitoba	24,8	9,6	2,6	1,8
Saskatchewan	16,9	11,0	1,5	2,6
Alberta	83,6	45,8	1,8	2,6
Colombie-Britannique	112,4	25,6	4,4	1,4
Yukon	0,7	0,4	1,6	2,4
Territoire du Nord-Ouest	1,5	0,5	3,4	1,9
Nunavut	1,4	0,2	6,9	2,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la rémunération auprès des entreprises

récession qui a sévi au début des années 1990. Cependant, même lorsque les prix du pétrole étaient passablement bas (moyenne de 18,60 \$ US le WTI de 1993 à 1999), l'Alberta a toujours occupé la première place: il semblerait que ce phénomène dépasse la fluctuation des prix de l'énergie.

L'importance relative des 55 ans et plus dans le total des emplois occupés est en hausse dans toutes les provinces. En regardant le marché du travail par ce prisme, le palmarès est un peu différent. En 1976, c'est la Saskatchewan qui comptait le pourcentage le plus élevé des 55 ans et plus (14,9 %) suivie de l'Île-du-Prince-Édouard (14,9 %). Ce sont également les mêmes qui sont au sommet en 2011. En fait, les scores les plus élevés ont été observés en 2011. Ils s'échelonnent de 16,7 % à 20,2 % d'un bout à l'autre du Canada. La main-d'œuvre de 55 ans et plus occupe 16,7 % des emplois au Québec (18,8 % en Alberta) et plus de 20 % à l'Île-du-Prince-Édouard (20,3 %) et en Saskatchewan (20,2 %).

LES POINTS DE TENSION

On peut jeter un regard sur le marché de l'emploi de façon plus ponctuelle. À cet effet, Statistique Canada vient de développer un ratio « chômage/postes vacants » qui permet de regarder le marché du travail à un moment précis dans le temps (tableau 6). L'historique ne compte pas encore une année et il n'est pas possible de faire des comparaisons à ce moment-ci. L'exercice demeure néanmoins intéressant. Ainsi, pour les trois mois finissant en septembre 2011, le ratio était plus élevé dans les provinces atlantiques où il y avait à Terre-Neuve-et-Labrador, 7,8 chômeurs pour chaque poste vacant. La moyenne au Canada était de 3,3 et le Québec et l'Ontario se situaient très près de cette marque (respectivement 3,3 et 3,5). C'est dans l'ouest, on le devine bien, et au Yukon (1,6) où le marché était le plus serré.

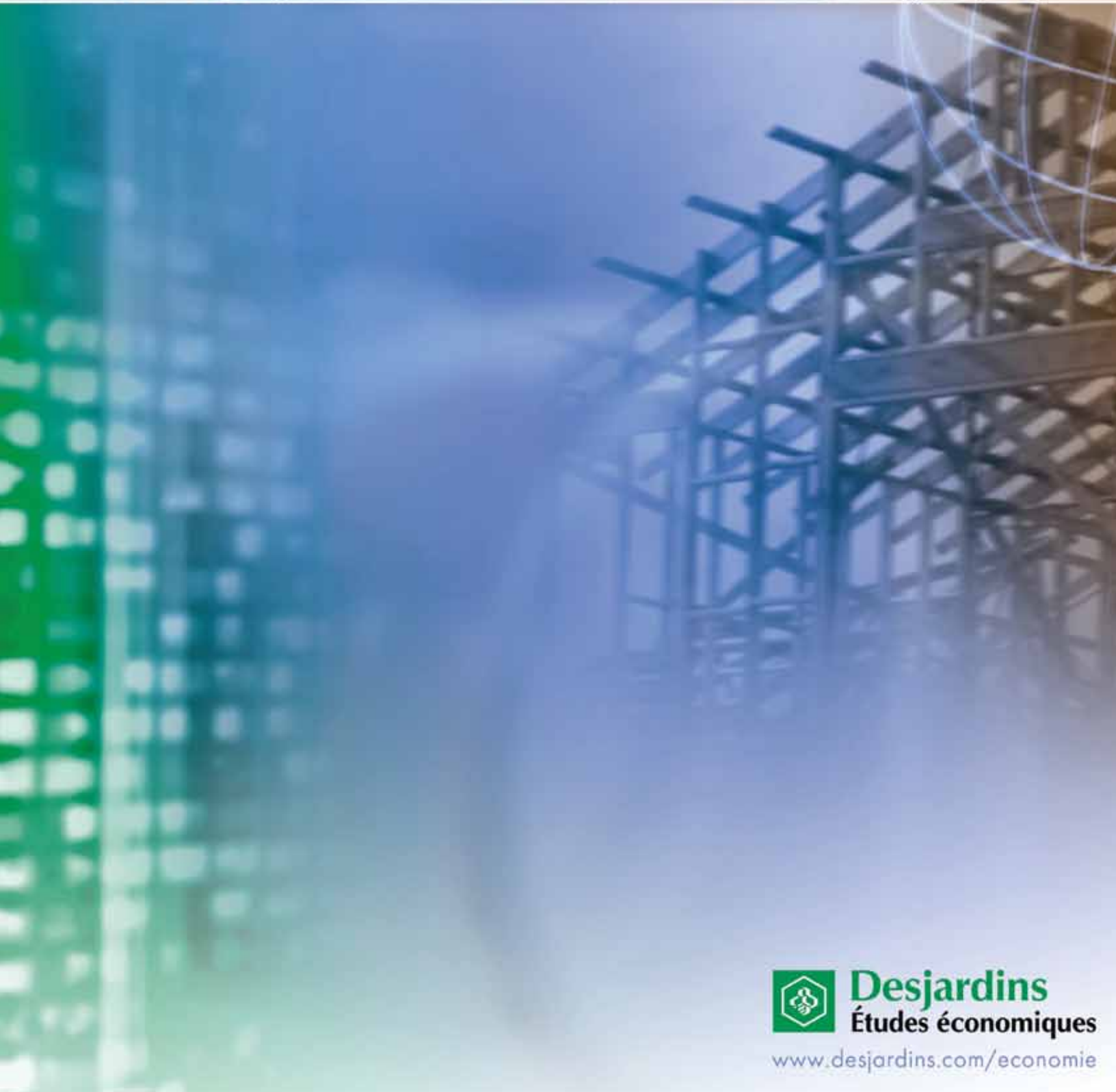
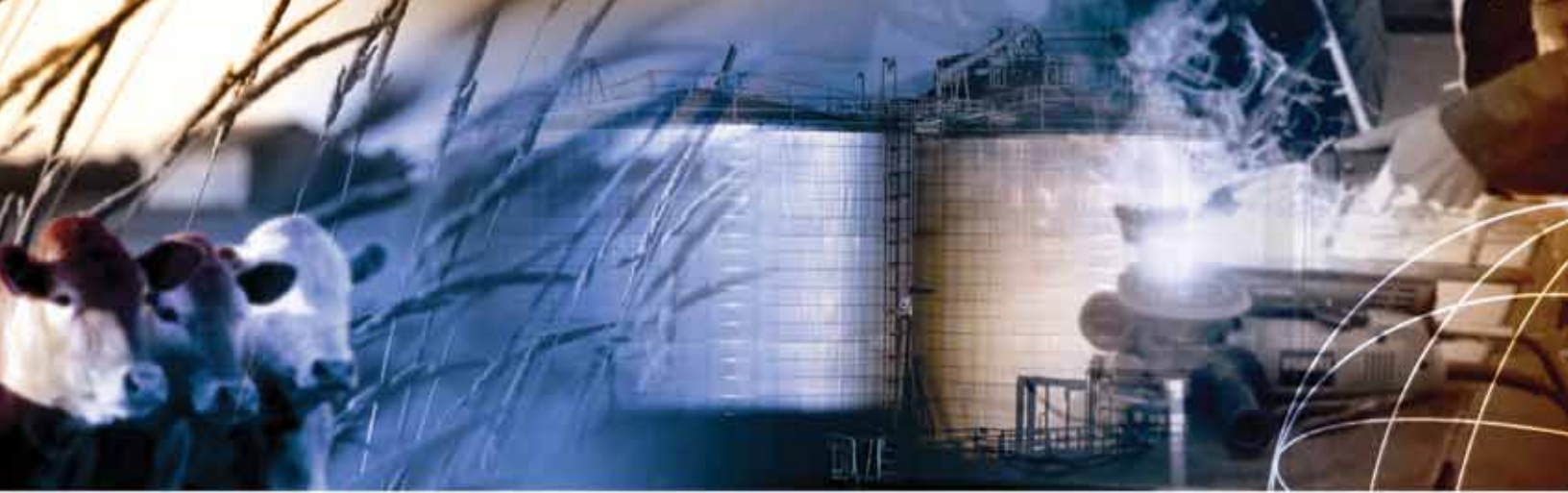
Par ailleurs, Statistique Canada a aussi établi un taux de postes vacants, qui « correspond au nombre de postes vacants divisé par la demande de travail totale, c'est-à-dire la somme des postes salariés occupés et des postes vacants »². Les taux de postes vacants les plus élevés sont dans les provinces où l'activité économique est la plus trépidante, soit en Saskatchewan et en Alberta (2,6 %, ex æquo), alors que la moyenne canadienne s'établit à 1,7 %. Le Yukon suit de près à 2,4 %. Au Québec et en Ontario, là où l'on entend souvent parler de difficultés de recrutement, les taux sont de 1,6 % et de 1,7 %. On comptait tout de même 170 500 chômeurs en moyenne à la fin de septembre 2011 au Québec et plus de 316 000 en Ontario, ce qui n'est pas rien. Il sera intéressant de suivre ces indicateurs pour connaître leur évolution.

Le marché du travail change, les travailleurs aussi. Tant et aussi longtemps que les matières premières continueront à susciter le même engouement, les tensions pour le recrutement se feront sentir davantage dans l'ouest et le nord. La question de l'énergie dépasse largement le continent nord-américain. La demande mondiale est en hausse et les énergies fossiles demeurent très prisées. La dynamique actuelle qui favorise les provinces productrices n'est pas sur le point de s'estomper. De même, tant et aussi longtemps que la demande de travailleurs sera aussi insistante qu'elle l'est actuellement, on verra la participation des travailleurs plus âgés s'accroître et le pourcentage des emplois occupés par des gens âgés de 55 ans et plus augmenter, et ce, dans toutes les provinces.

Joëlle Noreau
Économiste principale

¹ Taux d'activité : définition en page 10.

² Statistique Canada, Le Quotidien, 24 janvier 2012, p.5.



Desjardins
Études économiques

www.desjardins.com/economie